

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 21 juin 2005 à 19 h 45 à son siège situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland	Monsieur Serge Lafontaine
Madame Danielle Bolduc	Madame Brunelle Lafrenière
Monsieur Denis Boulianne	Monsieur Martin Lafrenière
Madame Nicole Bourassa	Madame Line Lecours
Monsieur Claude Boutin	Monsieur Steve Martin
Madame France Désaulniers	Madame Nicole Périgny
Madame Sylvie Dupont-Simard	Monsieur Maurice Poudrier
Monsieur Réjean Gélinas	Madame Diane Samson
Monsieur Réal Julien	

AINSI QUE madame Maryse Vallée, commissaire représentante du comité de parents.

Messieurs les commissaires Denis Boulianne et Maurice Poudrier ainsi que la commissaire représentante du comité de parents madame Maryse Vallée ont quitté à 21 h 40.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue. Monsieur Claude Leclerc, directeur général adjoint, assiste également à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Monsieur Daniel Bussière	Directeur des Services de l'enseignement aux adultes
Me Serge Carpentier	Secrétaire général et Directeur des communications
Monsieur Pierre Larose	Directeur des Services complémentaires
Monsieur Bertrand Rodrigue	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières

Dans l'assistance, la présence est constatée de madame Sylvie Francoeur, présidente du comité de parents et d'un citoyen, monsieur Yvon Balleux.

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance du conseil des commissaires.

Président

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 406 0605 : Monsieur le commissaire Denis Boulianne PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0605-10 soit adopté en y ajoutant les articles suivants :

- 5.1 Lettre de la présidente du conseil d'établissement de l'école institutionnelle de la Passerelle, Le Sablon d'Or, Masson.
- 7.3 Utilisation du surplus financier du Rendez-vous panquébécois de Secondaire en spectacle.

Adopté unanimement

Adoption d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION 407 0605 : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil des commissaires tenue le 7 juin 2005 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance, inscrit sur le document 0605-11, soit adopté avec les modifications suivantes :

- ✓ à la page 214, au 4^e paragraphe, enlever les mots « Les parents et ».
- ✓ à la page 218, à la résolution 389 0605, remplacer la mention « Adopté unanimement » par « Adopté majoritairement ».
- ✓ à la page 218, immédiatement après la résolution 389 0605, ajouter les deux paragraphes suivants :
 - « Madame la commissaire Diane Samson et monsieur le commissaire Steve Martin inscrivent leur dissidence quant à la résolution 389 0605 ».
 - « Les parents quittent la séance à ce moment-ci. »

Adopté unanimement

En étant ensuite à la période de questions réservée à l'assistance, monsieur le président Jean-Yves Laforest invite les personnes à prendre la parole.

Sur ce, madame Sylvie Francoeur, présidente du comité de parents, porte à l'attention des commissaires une résolution adoptée par le comité de parents. Plus précisément, il s'agit d'une résolution d'appui à l'égard des parents de l'école institutionnelle Immaculée-Conception, de la Jeune-Relève et Saint-Jacques de Shawinigan, lesquels s'opposent à l'augmentation des frais pour les inscriptions périodiques au service de garde. Madame Francoeur précise l'argumentation du comité de parents et celui-ci demande à la commission scolaire de réviser sa décision d'augmenter les services de garde en se basant non plus sur un principe d'uniformité mais sur un principe d'équité.

Président

Secrétaire

Monsieur Jean-Yves Laforest invite le directeur des Services complémentaires, monsieur Pierre Larose, à expliquer à madame Francoeur les motifs à l'appui de la décision de la commission scolaire. Monsieur Larose fait alors part des conclusions des travaux d'un comité de travail et du constat de la nécessité d'uniformiser à 4 \$ le coût des services sporadiques afin d'atteindre l'objectif de l'autofinancement des services de garde, lesquels génèrent actuellement un déficit de plus de 100 000 \$.

Monsieur le président Jean-Yves Laforest remercie madame Francoeur pour son intervention et indique que le conseil des commissaires analysera la demande du comité de parents.

Madame Francoeur quitte la séance.

En étant après cela aux sujets relatifs à la Direction générale, le directeur général soumet des recommandations quant à la probation de personnel cadre. Après avoir reçu les explications du directeur général, les commissaires adoptent la résolution ci-après décrite.

Entente avec
A.M.D.E. quant à
la période de
probation de deux
directions d'école
primaire

RÉSOLUTION 408 0605 : CONSIDÉRANT que deux directions d'établissement sont en période de probation conformément à la politique de gestion du personnel cadre des écoles et des centres;

CONSIDÉRANT que les parties en cause reconnaissent qu'il y a lieu de conclure une entente quant à cette période de probation;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Steve Martin PROPOSE que soit conclue une entente avec l'Association mauricienne des directrices et des directeurs d'établissement d'enseignement et madame Nicole Boisvert ainsi que monsieur Robert Adam concernant la période de probation à leur poste de direction d'école primaire;

QUE le président monsieur Jean-Yves Laforest et le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue soient autorisés à signer cette entente pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Consécutivement, les membres du conseil des commissaires procèdent à l'engagement de personnel de direction d'établissement.

Engagement de
Carolyn Roberts,
direction adjointe
d'école primaire

RÉSOLUTION 409 0605 : CONSIDÉRANT, par suite de départs à la retraite et au processus d'affectation du personnel de direction d'établissement pour l'année scolaire 2005-2006, qu'un poste de direction adjointe d'école primaire est vacant;

CONSIDÉRANT qu'une recommandation a été soumise quant à l'engagement de madame Carolyn Roberts;

Président

Secrétaire

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Lyne Lecours PROPOSE que madame Carolyn Roberts soit engagée au poste de directrice adjointe d'école primaire;

QUE cet engagement soit effectif à compter du 23 août 2005;

QUE l'affectation de madame Roberts soit à l'école institutionnelle Saint-André – Saint-Georges à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud;

QUE cet engagement soit également sous réserve des lois, des règlements et de la politique relatifs aux conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

Adopté unanimement

Engagement de
Sylvie Leblanc,
direction adjointe
d'école secondaire

RÉSOLUTION 410 0605 :

CONSIDÉRANT, par suite de départs à la retraite et au processus d'affectation du personnel de direction d'établissement pour l'année scolaire 2005-2006, qu'un poste de direction adjointe d'école secondaire est vacant;

CONSIDÉRANT qu'une recommandation a été soumise quant à l'engagement de madame Sylvie Leblanc;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Denis Boulianne PROPOSE que madame Sylvie Leblanc soit engagée au poste de directrice adjointe d'école secondaire;

QUE cet engagement soit effectif à compter du 23 août 2005;

QUE l'affectation de madame Leblanc soit à l'école secondaire Champagnat à La Tuque;

QUE cet engagement soit également sous réserve des lois, des règlements et de la politique relatifs aux conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

Adopté unanimement

Relativement à l'article 4.3 « Prêt de services d'un cadre », il est convenu de considérer ce sujet à la prochaine séance du conseil des commissaires.

Les membres du conseil des commissaires considèrent après cela le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2005-2008, la liste des écoles et des centres 2005-2006 et les actes d'établissement 2005-2006.

Président

Secrétaire

Quant à ce dossier, une présentation d'une recommandation est initialement faite par monsieur le commissaire Serge Lafontaine, à titre de président du comité « ad hoc » formé en vertu de la Politique de maintien ou de fermeture d'école. Il s'agit d'une recommandation pour appuyer le projet de réorganisation des écoles primaires du secteur Val-Mauricie, déposée par la Direction générale. Ce projet prévoit la révocation de l'acte d'établissement de l'école Saint-Paul, Saint-Sauveur et la fermeture de l'école Saint-Sauveur pour septembre 2006.

Au terme de la lecture de cette recommandation, il est procédé à son dépôt.

Recommandation
du comité « ad
hoc » - Acte
d'établissement
écoles Saint-Paul,
Saint-Sauveur

RÉSOLUTION 411 0605 : Madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard
PROPOSE que soit déposée la recommandation du
comité « ad hoc » formé en application de la Politique de maintien ou de fermeture d'école
décrite au document 0605-12.

Adopté unanimement

Consécutivement, il est procédé à l'adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2005-2008, de la liste des écoles et des centres 2005-2006 et des actes d'établissement 2005-2006.

Plan triennal de
répartition et de
destination des
immeubles 2005-
2008 – Liste des
écoles et des
centres 2005-2006
– Actes
d'établissement
des écoles et des
centres 2005-2006

RÉSOLUTION 412 0605 : CONSIDÉRANT, en référence à l'article 211 de la Loi
sur l'instruction publique, qu'à chaque année, la
commission scolaire établit un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles;

CONSIDÉRANT, par la suite et compte tenu de ce plan,
que la commission scolaire détermine la liste de ses écoles et de ses centres de formation
professionnelle et d'éducation des adultes et leur délivre un acte d'établissement;

CONSIDÉRANT que les études et les consultations
requisées préalablement à l'adoption du plan triennal de répartition et de destination des
immeubles, de la liste des écoles et des centres ainsi que sur les actes d'établissement ont été
faites;

CONSIDÉRANT notamment la recommandation du
comité « ad hoc » formé en application de la Politique de maintien ou de fermeture d'école à
l'effet d'appuyer le projet de réorganisation des écoles primaires du secteur Shawinigan-Sud
déposée par la Direction générale, lequel prévoit la révocation de l'acte d'établissement de
l'école institutionnelle Saint-Paul – Saint-Sauveur et la fermeture de l'école Saint-Sauveur pour
l'année scolaire 2006-2007;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Maurice
Poudrier PROPOSE que soient successivement adoptés :

- ✓ Le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2005-2006 à 2007-2008
décrit au document 0605-13;

Président

Secrétaire

- ✓ La liste des écoles et des centres 2005-2006 décrite au document 0605-14;
- ✓ Les actes d'établissement des écoles et des centres 2005-2006 décrits au document 0605-15.

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets relatifs aux commissaires, madame Danielle Bolduc réfère à une lettre transmise par madame France Déry, présidente du conseil d'établissement de l'école institutionnelle De la Passerelle – Le Sablon d'Or – Masson. Cette lettre est à l'effet de remercier la commission scolaire pour la nouvelle répartition du budget de fonctionnement des conseils d'établissement. Madame Bolduc souligne son appréciation quant à la réception d'une telle lettre d'un conseil d'établissement et tient à indiquer à ses collègues qu'elle les remercie également pour l'attention portée à ce dossier.

Considération est après faite des sujets relatifs aux Services complémentaires. Le directeur de ces services, monsieur Pierre Larose, présente dans un premier temps l'organisation des services en adaptation scolaire pour l'année 2005-2006. Après avoir expliqué la distribution des ressources allouées, il est procédé au dépôt du document.

Organisation scolaire des services en adaptation scolaire 2005-2006

RÉSOLUTION 413 0605 : Madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE que soit déposé le document 0605-16 relatif à l'organisation scolaire des services en adaptation scolaire pour l'année 2005-2006.

Adopté unanimement

Dans un deuxième temps, monsieur Pierre Larose explique aux commissaires que l'URLS de la Mauricie et les milieux scolaires publics et privés ont convenu d'élaborer un nouveau plan d'intervention en matière de loisir culturel et de sport destiné aux jeunes des niveaux primaire, secondaire et collégial pour la période 2005-2008. C'est dans ce contexte que l'URLS de la Mauricie a retenu Darvida Conseil, une firme spécialisée dans la planification. Concrètement, la finalité du mandat est l'élaboration d'un plan d'intervention et d'un plan d'action, dans le but d'accroître la pratique d'activités de loisir et de sport chez les jeunes. Monsieur Larose soumet alors une recommandation quant à la proposition soumise par l'URLS de la Mauricie et il est donné suite à cette recommandation.

Plan d'intervention en loisir culturel, activité sportive et sport en milieu scolaire, région Mauricie pour les années 2005-2008

RÉSOLUTION 414 0605 : CONSIDÉRANT la consultation faite auprès des intervenants impliqués en loisir culturel, activité sportive et sport scolaire tenue en février 2005;

CONSIDÉRANT la consultation tenue auprès des directions d'écoles primaires et secondaires lors du comité consultatif de gestion du 2 juin 2005;

CONSIDÉRANT la présentation et la consultation tenue auprès des membres du conseil des commissaires en juin 2005;

Président

Secrétaire

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE de recommander la poursuite des travaux quant à la proposition de plan d'intervention en loisir culturel, activité sportive et sport en milieu scolaire, région Mauricie pour les années 2005-2008, travaux devant prendre en considération les commentaires émis par la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Sur un autre sujet, monsieur Pierre Larose confirme l'existence d'un surplus financier du Rendez-vous panquébécois de Secondaire en spectacle. Après discussions, les commissaires adoptent la résolution ci-après décrite quant à l'utilisation de ce surplus.

Surplus du
Rendez-vous
panquébécois
Mauricie
Secondaire en
spectacle

RÉSOLUTION 415 0605 : CONSIDÉRANT l'entente existante concernant le partage à parts égales entre les partenaires des surplus financiers au terme de l'existence du Rendez-vous panquébécois Mauricie Secondaire en spectacle;

60 000 \$; CONSIDÉRANT le surplus à prévoir d'environ

CONSIDÉRANT les forces de concertation régionale;

régionaux; CONSIDÉRANT l'intérêt de soutenir des projets

CONSIDÉRANT l'intérêt de rester ensemble pour poursuivre l'esprit de concertation dans des projets communs;

CONSIDÉRANT le désir de soutenir, avec les surplus, les arts de la scène dans les années à venir;

CONSIDÉRANT l'intérêt à soutenir les jeunes d'âge de niveau secondaire de la région;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE de recommander que les montants de l'éventuel surplus de la corporation du Rendez-Vous panquébécois Mauricie Secondaire en spectacle, soient versés dans un fonds commun qui sera administré par l'URLS Mauricie et géré par les représentants désignés par chaque partenaire, à raison d'un représentant par partenaire;

QUE, si le 1^{er} juillet 2007, il n'y a pas eu entente entre les partenaires sur l'affectation du fonds, alors le fonds sera fermé et redistribué aux partenaires tel que stipulé par l'entente entre partenaires signée le 9^e jour de décembre 2003;

Président

QUE la direction des Services complémentaires soit nommée à titre de représentant de la Commission scolaire de l'Énergie pour siéger sur ce comité.

Adopté unanimement

Consécutivement et en référence aux sujets relatifs aux Services des ressources humaines, monsieur Bertrand Rodrigue informe le conseil des commissaires de l'élaboration d'un projet modifié de politique de dotation en ressources humaines. Il est convenu de reporter l'adoption de ce projet à la prochaine séance du conseil des commissaires.

Poursuivant et après avoir reçu les renseignements requis de monsieur Bertrand Rodrigue, des résolutions sont successivement adoptées concernant des congés sans traitement, des démissions pour fins de retraite et l'adoption de modifications au plan d'effectifs EHDAA 2005-2006.

Congés sans
traitement

RÉSOLUTION 416 0605 : CONSIDÉRANT que des membres du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie ont demandé un congé sans traitement pour l'année scolaire 2005-2006;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que soit accordé un congé sans traitement, du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006, conformément à la convention collective les concernant, aux personnes suivantes :

- ✓ Benoit Beauchemin, enseignant à l'école secondaire Val-Mauricie à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud;
- ✓ Sophie Genest, enseignante à l'école Immaculée Conception à Shawinigan;
- ✓ Julie A. Hamel, enseignante à l'école La Providence à Saint-Tite;
- ✓ Sylvie Savary, orthophoniste à l'école Laflèche à Shawinigan, secteur Grand-Mère;
- ✓ Luc Prud'homme, conseiller pédagogique au Centre administratif à Shawinigan.

Adopté unanimement

Démissions pour
fins de retraite

RÉSOLUTION 417 0605 : CONSIDÉRANT que des membres du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie ont remis leur démission pour fins de retraite;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Martin Lafrenière PROPOSE que soit acceptée la démission des membres du personnel suivants :

- ✓ Jean Martel, enseignant à l'école secondaire Champagnat à La Tuque, laquelle est effective le 1^{er} juillet 2005;
- ✓ Michel Germain, enseignant à l'école secondaire des Chutes à Shawinigan, laquelle est effective le 1^{er} juillet 2005;

Président

Secrétaire

- ✓ Carole Lynch, spécialiste en arts à l'école Antoine-Hallé à Shawinigan, secteur Grand-Mère, laquelle est effective le 1^{er} juillet 2005;
- ✓ Robert Beaudoin, spécialiste en éducation physique à l'école Institutionnelle Lac-à-la-Tortue à Shawinigan, secteur Lac-à-la-Tortue, laquelle est effective le 1^{er} juillet 2005;
- ✓ Roland Lacoste, enseignant à l'école secondaire Val-Mauricie à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, laquelle est effective le 1^{er} juillet 2005;
- ✓ Denis Gauvin, enseignant en formation professionnelle au Carrefour Formation Mauricie, à Shawinigan, laquelle est effective le 1^{er} juillet 2005;
- ✓ Nicole Bournival-Gélinas, enseignante à l'école Saint-Joseph à Shawinigan, laquelle est effective le 1^{er} juillet 2005;
- ✓ Marjolaine Lafrance, enseignante à l'école Masson à Sainte-Thècle, laquelle est effective le 1^{er} juillet 2005;
- ✓ Jean-Marc Pintal, spécialiste en éducation physique à l'école Centrale à La Tuque, laquelle est effective le 1^{er} juillet 2005;
- ✓ Danielle Roy, enseignante à l'école Centrale à La Tuque, laquelle est effective le 1^{er} juillet 2005;
- ✓ Françoise Branchaud St-Hilaire, animatrice de vie spirituelle et engagement communautaire aux écoles Laflèche, secteur Grand-Mère, Antoine-Hallé, secteur Grand-Mère, Saint-Paul, secteur Grand-Mère, Institutionnelle Saint-Georges, secteur Saint-Georges-de-Champlain et Institutionnelle Lac-à-la-Tortue à Shawinigan, laquelle est effective le 1^{er} juillet 2005.

Adopté unanimement

Modifications au plan d'effectifs du personnel de soutien EHDAA 2005-2006

RÉSOLUTION 418 0605 : CONSIDÉRANT l'analyse des besoins en personnel de soutien pour l'année scolaire 2005-2006 et les consultations effectuées auprès du Syndicat des employés de soutien de la Mauricie (SESM);

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE d'accepter les modifications au plan d'effectif du personnel de soutien oeuvrant auprès des élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) comme suit :

Abolition de postes

- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 15 heures/semaine à l'école Notre-Dame à Shawinigan, secteur Saint-Georges-de-Champlain;

Président

Secrétaire

- ✓ 2 postes de technicien(ne) en éducation spécialisée, 25 heures/semaine à l'école Centrale à Saint-Mathieu-du-Parc;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 15 heures/semaine à l'école Notre-Dame à Shawinigan, secteur Lac-à-la-Tortue;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 15 heures/semaine à l'école Notre-Dame à Notre-Dame-du-Mont-Carmel;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 6 heures/semaine à l'école Plein Soleil à Hérouxville;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 20 heures/semaine à l'école Saint-André à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 25 heures/semaine à l'école Sainte-Élisabeth à Saint-Alexis-des-Monts;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 25 heures/semaine à l'école Saint-Charles-Garnier à Shawinigan;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 15 heures/semaine à l'école Saint-Joseph à Shawinigan, secteur Saint-Gérard-des-Laurentides;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 30 heures/semaine à l'école Saint-Georges à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 15 heures/semaine à l'école Des Vallons à Saint-Paulin;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 12.5 heures/semaine à l'école Saint-Paul à Shawinigan, secteur Grand-Mère;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 25 heures/semaine à l'école Saint-Paul à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 11 heures/semaine à l'école Villa-de-la-Jeunesse à Saint-Élie;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 12.5 heures/semaine à l'école secondaire Val-Mauricie à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud;
- ✓ 2 postes de technicien(ne) en éducation spécialisée, 25 heures/semaine à l'école Saint-Joseph à Shawinigan, secteur Saint-Gérard-des-Laurentides;

Président

Secrétaire

- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 15 heures/semaine au Carrefour Formation Mauricie à Shawinigan;
- ✓ 1 poste de préposé(e) aux personnes handicapées, 32.5 heures/semaine à l'école Saint-Paul à Shawinigan, secteur Grand-Mère;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) interprète, 28 heures/semaine à l'école secondaire Jacques-Buteux à La Tuque.

Ouverture de postes

- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 30 heures/semaine à l'école Centrale à Saint-Mathieu;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 25 heures/semaine à l'école Antoine-Hallé à Shawinigan, secteur Grand-Mère;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 25 heures/semaine à l'école de la Jeune-Relève à Shawinigan;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 28 heures/semaine à l'école Jacques-Buteux de La Tuque;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 25 heures/semaine à l'école Le Sablon d'Or à Lac-aux-Sables;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 25 heures/semaine à l'école Sainte-Marie à Saint-Boniface;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 25 heures/semaine à l'école Saint-Joseph à Shawinigan, secteur Saint-Gérard-des-Laurentides;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 20 heures/semaine à l'école Saint-Paul à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 15 heures/semaine à l'école Villa-de-la-Jeunesse à Saint-Élie;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 20 heures/semaine à l'école secondaire Val- Mauricie à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 25 heures/semaine à l'école secondaire des Chutes à Shawinigan;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 30 heures/semaine à l'école des Vallons à Saint-Paulin;

Président

- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 25 heures/semaine à l'école secondaire du Rocher à Shawinigan, secteur Grand-Mère;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 15 heures/semaine à l'école secondaire du Rocher à Shawinigan, secteur Grand-Mère;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 30 heures/semaine à l'école La Providence à Saint-Tite;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 25 heures/semaine à l'école Saint-André à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 30 heures/semaine à l'école Saint-Charles-Garnier à Shawinigan;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 25 heures/semaine à l'école secondaire Val-Mauricie à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud.

Adopté unanimement

Considération est après faite des sujets relatifs aux Services des ressources matérielles. Le directeur de ces services, monsieur Jean-Guy Trépanier, présente des dossiers concernant l'octroi et le renouvellement de contrats d'entretien ménager pour les années 2005 à 2008. Au terme de cette présentation, les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Contrats
d'entretien
ménager

RÉSOLUTION 419 0605 : **CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire de l'Énergie a demandé des soumissions par appel d'offres public publié dans Le Nouvelliste, l'Hebdo du Saint-Maurice, l'Hebdo Mékinac/Des Chenaux et l'Écho de La Tuque, pour des contrats d'entretien ménager des écoles suivantes :

Numéros de projet	Écoles	Adresses
EM 05-08 - 118	secondaire Champagnat	600, rue Desbiens, La Tuque
EM 05-08 – 093R	Saint-Jacques (résidence)	2015, rue St-Jacques, Shawinigan
EM 05-08 - 011	Saint-Joseph	1500, chemin Principal, St-Gérard-des-Laurentides
EM 05-08 - 015	Sainte-Marie	17, Principale, Saint-Boniface
EM 05-08 - 001	Centrale	1840, chemin Principal, Saint-Mathieu-du-Parc
EM 05-08 – 039/041	Notre-Dame et Jacques-Cartier	881, 94 ^e rue, Lac-à-la-Tortue 971, 70 ^e rue, Lac-à-la-Tortue
EM 05-08 - 067	La Providence	460, rue du Couvent, Saint-Tite
EM-05-08 - 121	De la Passerelle	421, rue Principale, Notre-Dame-de-Montauban

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a aussi

Président

Secrétaire

demandé des soumissions sur invitation pour l'entretien ménager de l'école Notre-Dame de l'Assomption à Parent;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions faite en date du 13 juin 2005 à 14 h 00;

CONSIDÉRANT que les contrats dont le coût total est supérieur à 50 000\$ doivent être soumis à l'approbation du conseil des commissaires, soit ceux des écoles Champagnat, Saint-Joseph, Sainte-Marie, Notre-Dame et Jacques Cartier, La Providence, de la Passerelle;

CONSIDÉRANT que toutes les soumissions des plus bas soumissionnaires sont conformes;

CONSIDÉRANT que la soumission au montant de 39 000 \$ par année pour l'école Notre-Dame de l'Assomption représente un coût de 26 \$ au mètre carré alors que le coût moyen des contrats se situe entre 10 \$ et 14 \$;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Boutin PROPOSE que les soumissions des plus bas soumissionnaires conformes soient acceptées et que les contrats soient accordés pour trois (3) ans aux entreprises suivantes :

École	Soumissionnaires	Coût annuel taxes incluses
Secondaire Champagnat	Produits de nettoyage B.L. Inc. La Tuque	117 577.39 \$
Saint-Joseph Saint-Gérard	GSF Impeka Trois-Rivières	27 951.07 \$
Sainte-Marie Saint-Boniface	Yvon Balleux Saint-Étienne	40 862.11 \$
Notre-Dame et Jacques Cartier	Chantal Cossette Lac-à-la-Tortue	35 000.00 \$
La Providence Saint-Tite	Gilles Auger Saint-Mathieu	38 494.00 \$
De la Passerelle Notre-Dame Montauban	Entetien Michel Levasseur Saint-Tite	18 485.00 \$

QUE la soumission de monsieur Georges Dontigny pour l'école Notre-Dame de l'Assomption ne soit pas retenue en raison du coût trop élevé ;

QUE messieurs Jean-Yves Laforest, président et Jean-Pierre Hogue, directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie, les contrats.

Adopté unanimement

Le citoyen présent dans l'assistance quitte la séance à ce moment-ci.

Président

RÉSOLUTION 420 0605 :

CONSIDÉRANT que le 30 juin prochain, tous les contrats d'entretien ménager seront échus;

CONSIDÉRANT, suite aux évaluations positives des directions d'écoles envers le travail effectué, que la commission scolaire a offert à certains entrepreneurs de reconduire leur contrat jusqu'en 2008;

CONSIDÉRANT que les entrepreneurs en conciergerie ont manifesté leur intention d'accepter la proposition de la commission scolaire et de poursuivre leur travail à l'exception de ceux des écoles Saint-Joseph à Saint-Gérard et de la Passerelle à Notre-Dame de Montauban, lesquels ont avisé la commission scolaire de l'abandon leur contrat à l'échéance (voir tableau des coûts et conditions de renouvellement décrit au document 0605-17);

CONSIDÉRANT que le règlement de « *Délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs* » stipule que les achats de plus de 50 000\$ doivent être soumis à l'approbation du conseil des commissaires;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que le conseil des commissaires autorise le renouvellement jusqu'en 2008, des contrats d'entretien ménager suivants :

École	Entrepreneur	Coût annuel 2005-2006 taxes incluses	Conditions de renouvellement au 1 ^{er} juillet 06	Conditions de renouvellement au 1 ^{er} juillet 07
Lafèche	Services Ménagers Trifluviens	42 793.83\$	+ 2%	+ 2%
Antoine Hallé	Services Ménagers Trifluviens	48 512.93\$	sans indexation	sans indexation
Des Chutes	Services Ménagers Trifluviens	304 717.58\$	+ 2%	+ 2%
Jeune Relève	GSF Impeka Inc.	42 528.90\$	+ 2%	+ 2%
Du Rocher	Entretien Michel Levasseur Inc.	138 622.05\$	+ 2%	+ 2%
CEA	Maxime Boisvert	46 000.00\$	sans indexation	sans indexation
Sacré-Cœur	Services Ménagers Trifluviens	39 800.00\$	sans indexation	sans indexation
Villa-Jeunesse	Nettoyage St-Élie	19 719.66\$	+ 2%	+ 2%
ND Mt Carmel	Nettoyage St-Élie	39 000.00\$	sans indexation	sans indexation
Val-Mauricie	Produits Nettoyage BL Inc.	179 294.58\$	+ 0%	+ 2%
Sablon d'Or	Michel Levasseur	24 413.09\$	+ 2%	+ 2%
La Croisière	France Bissonnette	18 070.15\$	+ 2%	+ 2%
Paul Le Jeune	Entretien Michel Levasseur Inc.	121 875.75\$	+ 2%	+ 2%
Masson	Robert Veillette	28 652.62\$	+ 2%	+ 2%
Dr L. Ringuet	Nadeau inc.	35 003.26 \$	+ 2%	+ 2%

Président

Secrétaire

QUE messieurs Jean-Yves Laforest, président et Jean-Pierre Hogue, directeur général soient autorisés à signer les contrats pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Sur un autre dossier, des discussions ont lieu concernant un projet de réfection des plateaux sportifs extérieurs de l'école secondaire Champagnat. Une résolution autorisant la participation de la commission scolaire à ce projet est adoptée.

Appui au projet de réfection des plateaux sportifs extérieurs à l'école secondaire Champagnat

RÉSOLUTION 421 0605 : CONSIDÉRANT qu'un projet de réfection des plateaux sportifs extérieurs de l'école secondaire Champagnat a été initié par la corporation sport scolaire Les Vikings La Tuque;

CONSIDÉRANT que plusieurs partenaires du milieu, entre autres, Ville de La Tuque, Compagnie Smurfit Stone, Bétonnière La Tuque, Plomberie Alain Délisle, se sont associés au projet;

CONSIDÉRANT que ledit projet sera réalisé sur une période de trois (3) ans;

CONSIDÉRANT que les représentants de la corporation sport scolaire Les Vikings La Tuque ont sollicité un soutien financier de la députée de Laviolette, Ministre déléguée aux Transports, madame Julie Boulet;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a réservé, à même les budgets (Projets à caractère physique) 2005-2006, un montant de 30 000 \$ pouvant être révisé à la hausse jusqu'à concurrence d'un montant total de 54 000 \$;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Boutin PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie appuie le projet de réfection des plateaux sportifs extérieurs de l'école secondaire Champagnat;

QUE la commission scolaire contribue financièrement au projet, dans les limites des montants précités, et également apporte un soutien technique au cours de la réalisation des travaux.

Adopté unanimement

En l'absence de public, aucune intervention n'est faite à la seconde période de questions réservée à l'assistance.

À 21 h 40, il est procédé à une suspension de la séance.

Président

Secrétaire

Suspension de la séance

RÉSOLUTION 422 0605 : Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que la présente séance du conseil des commissaires soit suspendue pour les fins d'une pause-santé.

Adopté unanimement

À 22 h, il est procédé à la réouverture de la séance. Le départ est constaté de madame Maryse Vallée ainsi que de messieurs Denis Boulianne et Maurice Poudrier.

Réouverture de la séance

RÉSOLUTION 423 0605 : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que soit rouverte au public la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

En conformité avec l'ordre du jour, il est procédé à la tenue d'un huis clos de la séance.

Huis clos

RÉSOLUTION 424 0605 : Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

À 23 h 30, il est successivement procédé à la réouverture au public de la séance et les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Réouverture de la séance

RÉSOLUTION 425 0605 : Monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que soit rouverte au public la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Modification à l'ordre du jour

RÉSOLUTION 426 0605 : Monsieur le commissaire Steve Martin PROPOSE que l'ordre du jour de la présente séance soit modifié comme suit :

- ✓ Que l'article 17 « Séance déclarée ajournée ou close » devienne l'article 18 de l'ordre du jour;
- ✓ Que soit ajouté l'article 17 suivant : « Évaluation de la Direction générale ».

Adopté unanimement

Relativement à l'évaluation de la Direction générale, les commissaires adoptent une résolution afin de former un comité.

Président

Comité formé pour
l'évaluation de la
Direction générale

RÉSOLUTION 427 0605 : CONSIDÉRANT, en référence au Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadres des commissions scolaires, que la commission scolaire applique un mécanisme d'octroi de boni au rendement le 1^{er} juillet de chaque année au hors cadre afin de souligner l'excellence du travail accompli;

CONSIDÉRANT que le versement d'un boni de rendement s'appuie sur la mise en œuvre d'un processus d'évaluation permettant de préciser et de discriminer les niveaux de rendement en fonction d'attentes spécifiées;

CONSIDÉRANT, de ce fait, qu'il y a lieu de former un comité aux fins d'évaluation de la Direction générale au sens précité;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire France Désaulniers PROPOSE que soit formé un comité ayant pour mandat de procéder à l'évaluation de la Direction générale et de soumettre une recommandation au conseil des commissaires;

QUE ce comité soit formé des membres du conseil des commissaires suivants :

- ✓ madame Danielle Bolduc;
- ✓ madame Sylvie Dupont-Simard;
- ✓ monsieur Jean-Yves Laforest;
- ✓ monsieur Martin Lafrenière;
- ✓ monsieur Maurice Poudrier.

Adopté unanimement

À 23 h 35, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la
séance

RÉSOLUTION 428 0605 : Madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

Président

Secrétaire

Président

Secrétaire